C.F.D.T - F.O - C.F.T.C - U.N.S.A - S.U.D

HALTE AUX PROVOCATIONS DOUTEUSES PAYER POUR TRAVAILLER, PAS QUESTION!

Les organisations syndicales **CFDT**, **FO**, **CFTC**, **UNSA**, **SUD** ont réagi par voie de presse début avril par rapport à la provocation scandaleuse prise par le Conseil National de l'Ordre des Infirmiers en fixant la cotisation annuelle pour chaque professionnel à 75 €.

Les organisations syndicales signataires de ce communiqué ont demandé officiellement au Ministère de la Santé d'intervenir pour faire cesser cette nouvelle pression sur les professionnels, et réaffirment leur volonté d'obtenir l'abrogation des ordres professionnels (masseurs kinésithérapeutes, infirmiers...)

Il est utile de rappeler que nos organisations syndicales, représentatives tant de la fonction publique hospitalière que du secteur sanitaire privé, ont dès l'origine marqué leur opposition à la mise en place des ordres professionnels. Ils réaffirment aujourd'hui cette opposition de fond, car l'adhésion à un ordre n'a rien de volontaire!

L'ordre infirmier ne correspond en rien aux aspirations des professionnels infirmiers, et n'a aucune crédibilité en regard de la participation aux élections de 13,5% (à peine) en avril 2008. **Eloquent!**

Nous avions mis en garde les pouvoirs publics contre les dérives possibles et les risques internes pour la profession. Aujourd'hui, les conflits se multiplient (délation, règlement de compte, pression des employeurs...) et la colère est palpable. Dans toutes les centrales syndicales, les professionnels de terrain affirment leur refus d'adhésion à un ordre qu'ils n'ont pas choisi

Par ce communiqué, nous mettons en garde les responsables de l'ordre et les responsables ministériels face au risque majeur d'éclatement de la profession.

Nous demandons la tenue d'une réunion exclusive avec le Ministère de la Santé sur ce sujet, sachant qu'il est hors de question de payer pour travailler!

Cette nouvelle prise de position intersyndicale demande une réponse immédiate des Pouvoirs Publics et en fonction de celle-ci, l'intersyndicale étudiera toutes les modalités d'actions susceptibles de mobiliser l'ensemble des professionnels concernés.

Paris, le 19 juin 2009

Contacts presse

Fédération F.O: 06 70 48 34 94 Fédération CFTC: 06 62 71 25 40 Fédération UNSA: 06 32 54 99 78 Fédération CFDT: 06 12 22 76 60 Fédération SUD: 06 64 50 02 99